Votre programme d’aide aux employés et à la famille (PAEF) est un service confidentiel de soutien pouvant vous aider à entreprendre une démarche pour effectuer un changement.

Qu’est-ce que je fais ici? Cet emploi n’est pas ce que j’imaginais

Quand un emploi qui correspond à nos compétences générales et nous donne un bon salaire nous est offert, il est tentant de sauter sur l’occasion sans regarder de plus près la culture de l’entreprise ou ses exigences particulières. Pour certains, il en résulte une expérience malheureuse dès que s’impose la réalité du nouveau milieu de travail.



Cependant, il y a parfois moyen de corriger la situation. Dans certains cas, il suffit de demander à votre supérieur immédiat de modifier votre description de tâches. Dans d’autres cas, il devient rapidement évident que vous ne serez jamais heureux dans votre poste – et, parfois même, dans la carrière choisie. Vous devrez alors considérer cet emploi comme une expérience d’apprentissage et passer à autre chose. L’emploi idéal vous attend quelque part et il est peut-être temps de le trouver.

Des conseils pratiques

Il est important de découvrir si votre insatisfaction provient de votre emploi ou du type de carrière. Dès que vous aurez déterminé la cause du problème, vous pourrez adopter la démarche appropriée et trouver une solution. Voici quelques bons conseils de départ :

Le diagnostic du problème. Prenez le temps de réfléchir à votre nouveau poste et aux tâches que vous devez accomplir; vous devez maintenant aller à la source du problème.

- Dressez une liste des choses que vous détestez dans votre poste.
- Tentez de découvrir si les irritants énumérés sont associés au poste, à la culture de l’entreprise ou à la carrière que vous avez choisie.
- Si les problèmes se situent au plan de vos fonctions, vérifiez si la description de tâches correspond aux exigences réelles du poste.
- Vérifiez si le problème découle d’une surcharge de travail ou des compétences exigées pour le poste.
- Déterminez si la culture de l’entreprise convient à votre personnalité.

© 2026 Morneau Shepell ltée. Votre programme ne comprend pas nécessairement tous les services décrits dans ce site. Veuillez consulter la documentation de votre programme pour plus d’information. Pour une assistance immédiate, composez le 1 844 880 9137.

Les problèmes d'emploi. Vous avez défini les problèmes associés au poste et aux tâches; vous devez maintenant les résoudre.

- Parlez à votre supérieur immédiat des écarts entre votre description de tâches et les exigences du poste.
- Maintenez une attitude positive. Tentez avec votre supérieur immédiat d'adapter les objectifs et le temps consacré aux tâches.
- Au besoin, proposez de suivre une formation parrainée par l'entreprise ou d'apprendre en cours d'emploi pour accroître votre efficacité.
- Si la culture de l'entreprise entre en conflit avec votre personnalité, commencez dès maintenant à chercher un nouvel emploi.

Les problèmes de carrière. Les problèmes rencontrés dans votre poste ne s'arrêtent pas là. Les aspects négatifs pourraient être liés au type de carrière, ce qui risque d'avoir des répercussions sur toute recherche d'emploi ultérieure. Voici des moyens de renforcer vos objectifs de carrière:

- Réfléchissez aux aspects de votre carrière que vous détestez. Vous saurez ainsi ce qu'il faut éviter dans votre nouvelle carrière.
- Considérez faire appel à un orienteur professionnel.
- Effectuez une autoévaluation afin de faire correspondre vos forces à des emplois éventuels.
- Déterminez comment vous y prendre pour définir vos forces et choisir un emploi qui vous convient.

Si votre nouveau poste ne correspond pas à vos attentes, la situation ne se résoudra pas d'elle-même. Réfléchissez à votre cheminement de carrière et prenez les moyens de résoudre le problème. Vous pourriez avoir la surprise de découvrir que ce nouveau poste est en réalité ce que vous souhaitiez. Cependant, ne craignez pas de poser des questions et d'obtenir les éclaircissements nécessaires. Après tout, vous débutez dans ce poste et il est normal de rencontrer des zones grises.